

## A retenir

Gel	Le vignoble régional très touché par un important épisode de gel
Tordeuses de la grappe	Dépôts de pontes dans les secteurs précoces et moyens
Mildiou	Foyers primaires dans le Gard et l'Hérault

## STADES PHENOLOGIQUES

### Vignoble régional

Sur les parcelles observées, les stades phénologiques varient de « 1<sup>ère</sup> feuille étalée » (stade 07 ou BBCH 11) dans les secteurs tardifs et/ou parcelles tardives à « boutons floraux séparés » (stade 17 ou H ou BBCH 57) dans les secteurs précoces.

## GEL

### Vignoble régional

Un important épisode de gel s'est déroulé entre le 20 et le 22 avril sur l'ensemble du vignoble régional. Le gel a frappé une très grande majorité de communes notamment dans les endroits les plus sensibles (bord de rivière, de ruisseau, bas-fonds..) mais aussi en situation de plaines et de coteaux.



Cet épisode de gel a touché des parcelles en végétation et les dégâts observés peuvent être très importants selon les parcelles, les parties de parcelles et les zones du vignoble. Les dégâts sont très variables, ils peuvent aller jusqu'à 100 % de la végétation gelée.



### Directeur de publication

Denis Carretier  
Président de la Chambre  
Régionale d'Agriculture  
Occitanie  
BP 22107  
31321 Castanet Tolosan  
05.61.75.26.00

### Comité de validation :

Nadine Bals, Laure Bérard-  
Delay, Fabrice Guillois,  
Emilie Teyssot,  
Laure Lagarrigue, Christel  
Chevrier

### Crédit photos :

Groupe Chambre, Groupe  
Guide des Vignobles Rhône  
-Méditerranée

# TORDEUSE DE LA GRAPPE

## Vignoble régional

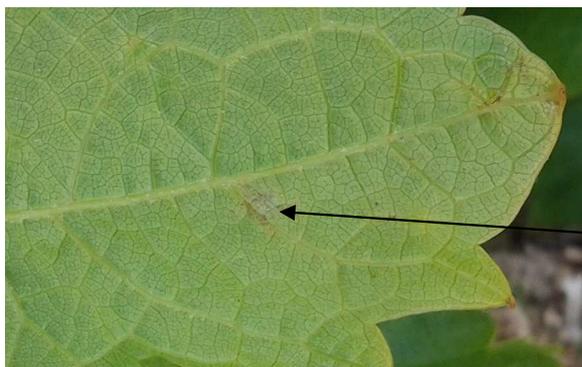
Le vol d'eudémis est toujours en cours sur toutes les zones du vignoble départemental. Les dépôts de pontes sont visibles dans les secteurs précoces et moyens.

Les toutes 1<sup>ères</sup> larves (L1 et L2) sont notées dans les saumurages en zones très précoces de l'Hérault et des Pyrénées-Orientales.

## Hérault

Des captures d'eulia sont toujours notées localement.

# OIDIUM



Symptôme issu de cleistothèces

## Vignoble régional

Les symptômes de type drapeaux sont en progression. On observe des repiquages issus de drapeaux et des symptômes sur feuilles issus de la forme sexuée (cleistothèces) sauf dans le Gard.

## Aude

Des drapeaux et repiquage de drapeaux sont observés sur Carignan sur tous les secteurs du département.

Les 1<sup>ers</sup> symptômes issus de cléistothèces sont observés sur cépages sensibles et notamment sur Chardonnay.

## Gard

Aucune « forme cléistothèce » n'est observée sur le département à ce jour sur les parcelles sensibles (Carignan, Chardonnay...). L'extériorisation des symptômes débute, il est nécessaire de poursuivre les recherches. La majorité des parcelles observées restent saines.



## Hérault

Des drapeaux sont observés sur Carignan dans le Minervois, les Hauts Coteaux, le Biterrois, les Basse et Moyenne Vallée de l'Hérault, le Montpelliérais et le Nord Montpelliérais.

Le nombre de parcelles concernées est stable et la fréquence des ceps atteints est ponctuellement importante.

Des repiquages sont observés sur feuilles sur :

- cépages à drapeaux dans le Minervois, les Basse et Moyenne Vallée de l'Hérault,
- situations sensibles dans la Moyenne Vallée de l'Hérault.

Symptôme drapeau

## Pyrénées-Orientales

Les symptômes drapeaux sont toujours observés sur Carignan, leur fréquence est en augmentation. Des symptômes sur feuilles sont observés sur des cépages sensibles (Carignan et Grenache). Le développement de la maladie est en progression.

# MILDIOU

## Vignoble régional

### Mesures prophylactiques :

- éliminez les pampres, ébourgeonnez les plantiers,
- maintenez le couvert végétal ras sous le rang, dans l'inter rang et limitez au maximum le travail du sol afin de restreindre la remontée d'humidité dans la souche,
- raisonnez les travaux d'entretien du sol (préservez les passages du tracteur pour être en mesure de réaliser les 1<sup>ers</sup> traitements même en cas de pluies notamment dans les parcelles à mauvaise portance).

### Modélisation MILSTOP arrêtée au 23 avril :

Les conditions météorologiques enregistrées du 17 au 23 avril n'engendrent pas de contaminations primaires et/ou secondaires potentielles.

## Aude

Aucun symptôme (contamination primaire) n'est observé à ce jour. Le niveau de risque est en baisse.

Les prochaines pluies, attendues pour la soirée du 25 avril, si elles sont significatives, seront toutefois susceptibles de provoquer des contaminations primaires. Les sorties de foyers primaires correspondant à ces événements contaminants pourraient alors être observées à partir du 7 mai.

## Gard

Les pluies du 23 au 25 mars et du 31 mars et 1<sup>er</sup> avril n'ont engendré que de rares foyers primaires. Trois ont été découverts la semaine dernière sur les communes de Cruviers-Lasours, Maruéjols-lès-gardon ainsi qu'à Sommières, cependant d'autres foyers peuvent être présents.

## Hérault

De nouveaux foyers primaires sont découverts :

- le 24 avril dans le Biterrois à Autignac, à Béziers et dans la Basse Vallée de l'Hérault à Montagnac,
- le 25 avril dans la Basse Vallée de l'Hérault à Montagnac et à Montblanc.

Ces foyers se caractérisent par une à plusieurs taches sur plusieurs feuilles sur pampres, parfois fructifiées.

Recherchez activement les foyers primaires dans les unités agroclimatiques du Minervois, des Hauts Coteaux et du Nord Montpelliérais et aussi tout type de symptômes dans le vignoble départemental.

## Pyrénées-Orientales

A ce jour il n'y a pas de foyer primaire observé dans le département.

Les conditions climatiques un peu plus froides et sèches ne favorisent pas son installation.

## BLACK ROT

### Gard

Les 1<sup>ers</sup> symptômes sur feuilles sont observés dans le Sud du département et en vallée du Rhône dans la dernière quinzaine. Quelques rares nouveaux cas sont observés cette semaine dans le bassin Alésien. Les pluies du 23 au 25 mars et du 31 mars et 1<sup>er</sup> Avril n'ont finalement données que de très rares symptômes sur le département, uniquement quelques taches sur feuilles découvertes à ce jour.

### Hérault

Dans certaines parcelles à fort inoculum des symptômes sur feuilles sont observés le 24 avril dans les Hauts Coteaux, la Basse Vallée de l'Hérault et le Montpelliérais. Ils se caractérisent par une à plusieurs taches sur feuilles et pétioles parfois fructifiées.

### Aude / Pyrénées-Orientales

Les conditions climatiques de cette semaine ne sont pas favorables au développement du champignon. Aucun symptôme n'est observé.

## ACARIENS

### Aude

Dans les parcelles de référence, les comptages réalisés montrent une importante prédominance d'acariens utiles (typhlodromes). Ponctuellement des acariens phytophages (*Eotetranychus carpini*) sont observés sans toutefois atteindre le seuil de nuisibilité.

### Hérault

Dans les parcelles de référence, les comptages réalisés montrent une importante prédominance d'acariens utiles (typhlodromes).

## ERINOSE

### Vignoble régional

Des symptômes sur feuilles sont visibles sur quelques parcelles. La fréquence des symptômes peut varier de faible à importante (pouvant dépasser 70 % des pousses affectées).

## RAVAGEURS SECONDAIRES

### Vignoble régional

Des dégâts peu préjudiciables d'escargots, d'altises et de cigariers sont très localement visibles.

## ***Les abeilles butinent, protégeons les ! Respectez la réglementation « abeilles »***

1. Dans les situations proches de la floraison des arbres fruitiers et des parcelles légumières, lors de la pleine floraison, ou lorsque d'autres plantes sont en fleurs dans les parcelles (semées sous couvert ou adventices), utiliser un insecticide ou acaricide portant **la mention « abeille », autorisé « pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles » et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin)** lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.
2. **Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles.** Cette mention « abeille » rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles **mais reste potentiellement dangereux**.
3. **Il est formellement interdit de mélanger pyréthriinoïdes et triazoles ou imidazoles.** Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthriinoïde en premier.
4. N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.
5. **Lors de la pollinisation** (prestation de service), de nombreuses ruches sont en place dans les vergers et les cultures légumières. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines ont un effet toxique pour les abeilles. **Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches.**

**Pour en savoir plus** : téléchargez la plaquette « *Les abeilles butinent* » et la note nationale BSV « *Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les !* » sur les sites Internet partenaires du réseau d'épidémiosurveillance des cultures ou sur [www.itsap.asso.fr](http://www.itsap.asso.fr)

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par l'animateur filière viticulture et élaboré sur la base des observations réalisées par les Chambres d'agriculture de l'Hérault, du Gard, de l'Aude, des Pyrénées Orientales, AD-VAH, Cave d'Ouveillan, CAVALE, CAPL, Ets Perret, Ets Péris, JEEM, Ets Touchat, FREDON LR.

**Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut-être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.**